

rant avec elle le financement de certaines opérations; les banques canadiennes ont acheté des participations aux prêts que consent la Banque interaméricaine pour des projets de développement économique en Amérique latine. Des obligations vendues par la Banque sur le marché américain ont été achetées par des Canadiens.

pour i jusque minist: à New eures e aine, e la M
Aux termes de l'accord, la Banque est chargée de choisir et d'étudier les projets à financer et d'établir les modalités des prêts conformément aux dispositions de l'accord en appliquant les procédures qu'elle utilise normalement pour les opérations effectuées avec ses propres ressources. La Banque consultera le Canada aux divers stades de l'étude des projets. Les contrats de prêt seront signés par la Banque au nom du Gouvernement canadien.

Les sommes prêtées aux termes de l'accord serviront à l'achat de biens et services au Canada; des appels d'offres seront lancés à cette fin aux fournisseurs canadiens.

L'accord prévoit en outre l'octroi de fonds supplémentaires dans l'avenir.

La Banque interaméricaine pour le développement a été fondée le 30 décembre 1959 par vingt nations du continent américain afin d'accélérer le développement économique de l'Amérique latine.

C'est la première fois que la Banque signe un accord pour administrer les fonds d'un pays non membre. En avril 1964, le Conseil des gouverneurs a recommandé que les administrateurs de la Banque étudient des mesures visant à rendre possible et à faciliter la participation de pays non membres en vue de la mobilisation des ressources supplémentaires qui contribueront à stimuler le développement de l'Amérique latine.

) et le pr
signer